



Est ce que je dois porter plainte?

Par **Saraa75**, le **22/08/2009** à **11:40**

Bonjour,

Bonjour

je viens vers vous pour raconter mon histoire

voilà je me suis mariée ya à peine 1an de ça, je vivai à l'étranger il est français et a décidé qu'on s'installerait ici, j'ai accepté et j'ai obtenu des documents pour résider sur le territoire pour commencer un titre de séjour d'une validité d'un an.

Mais le cauchemar a commencé dès qu'on est arrivé en France, le matin il me dépose chez sa famille ou je sers de femme de ménage et le soir après son travail il vient me récupérer une fois chez nous il mange et resors toute la nuit, et rebelotte tous les jours.

J'ai accepté, mes parents ne sont pas ici et je me retrouve tte seule sans pouvoir me retourner vers quelqu'un.

Il m'engueule tous le temps, m'insulte, m'interdit de sortir, de parler au téléphone, de voir le peu de famille que j'ai ici!!!!

J'ai fais une fausse couche, j'ai perdu mon bb et sans aucun remords il s'en foutait limite ça l'arrangeait.

En meme temps il est jaloux!!!!!!

Mais le pire est arrivé ya 2jours il a péte un cable parce que j'ai répondu au téléphone ét c'était son ami, je ne dois pas lui parlé

il a décidé de me prendre un billet pour me renvoyer chez moi, il m'a emmené a l'aéroport m'a déposé et m'a laissé comme ça sans aucun regret.

J'ai appelé mon oncle qui vit également ici, il est venu me récupérer et la je suis chez lui

Si je vous raconte tt ça c'est pour savoir qu'est ce que je dois faire maintenant, je ne sais pas s'il veut divorcer s'il veut me laisser comme ça.

Moi je dois renouveler ma carte dans 2mois et qu'est ce que je vais leur dire aux administrations?

est ce que je dois déposer plainte pour tt ce qu'il m'a fait?

j'ai peur que les autorités pensent au mariage blanc ce n'est pas du tt ça, je vous jure

j'ai besoin de vous quelle est la solution
merci infiniment....;